

Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIIIe siècle. Partie 3 – Les Quincy-Ferrières

Caroline Simonet

▶ To cite this version:

Caroline Simonet. Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIIIe siècle. Partie 3 – Les Quincy-Ferrières. Revue française d'héraldique et de sigillographie—Études en ligne, 2022, 2022. hal-03950336

HAL Id: hal-03950336 https://hal.science/hal-03950336v1

Submitted on 11 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy

au XIII^e siècle. Partie 3 – Les Quincy-Ferrières

Auteur Caroline SIMONET

Publié dans

Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en

ligne

Date de septembre 2022 **publication**

Pages 33 p.

Dépôt légal ISSN 2606-3972 (3^e trimestre 2022)

Copy-rightSociété française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France

Directeur de la publication

Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Caroline SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIII^e siècle. Partie 3 – Les Quincy-Ferrières », Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne, 2022-6, septembre 2022, 33 p.

http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS W 2022 006.pdf

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur: Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef: Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Conseiller de la rédaction : Laurent Macé

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault, Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen), Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne), Inès Villela-Petit

ISSN 1158-3355

et

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE ÉTUDES EN LIGNE

ISSN 2006-3972

© Société française d'héraldique et de sigillographie SIRET 433 869 757 00016

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE ÉTUDES EN LIGNE

RFHS-EL 2022-n°6

septembre 2022

Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIII^e siècle. Partie 3 – Les Quincy-Ferrières

Caroline SIMONET

Résumé

Cette étude consacrée aux branches des fils cadets de Saer IV et Marguerite de Beaumont, comte et comtesse de Winchester, achève une série de trois articles dédiés aux sceaux des Quincy. Roger de Quincy s'empare pleinement des mâcles de Winchester et va jusqu'à faire copier le sceau biface de son père pour son propre grand sceau de comte et de connétable d'Écosse. Bien que le comté de Winchester ne lui survive pas, sa fille aînée transmet ses armes à son petit-fils Guillaume, premier baron de Ferrières. La branche cousine des Saint-André n'hésite pas à s'en emparer et à les briser afin d'afficher sa glorieuse parenté. Certains cadets préfèrent adopter la quintefeuille des Beaumont-Leicester à l'image d'Hélène, l'une des filles du connétable Roger et dernière du lignage née Quincy. Les sceaux féminins du lignage déclinent mâcles et quintefeuilles au sein de constructions emblématiques élaborées. Surtout, la pérennité des mâcles chez les Ferrières souligne le succès emblématique de ces armoiries de Winchester, création récente du couple fondateur.

English abstract

The Seals of the Quincy Family during the Thirteenth Century.

Models and emblems.

Third part: the Quincy-Ferrers

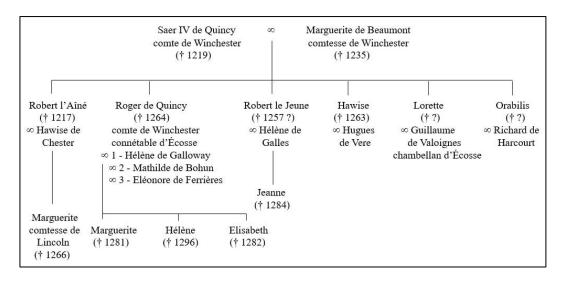
This third article dedicated to the Quincys' seals broaches their use by the younger sons of Saer IV de Quincy and Margaret de Beaumont, earl and lady of Winchester. Roger de Quincy used the mascles of Winchester and imitated his father's double sided great seal as earl and constable of Scotland. The title of Winchester disappeared after his death but his eldest daughter transmitted the coat of arms of the Quincys to her grand-son William, first baron Ferrers. The Saint-Andrews, cousins of the Quincy, also used this coat of arms in a brisure version, as a mark of cadency but also as a sign of their familial links to the prestigious lineage of the earls of Winchester. Some other younger seal owners of the family preferred to use the cinquefoil of Beaumont-Leicester, especially Helen, one of

Roger's daughters and last member of the family to bear the name of Quincy. Women's seals showed mascles and cinquefoil on elaborate heraldic seals. Foremost, the perenity of the mascles amongst the Ferrers lord of Groby underlines the emblematic success of the coat of arms of Winchester, a recent creation of the founders of the title.

* *

Dans un précédent article consacré aux sceaux et à l'emblématique des Quincy, nous nous sommes intéressés à la branche de Robert de Quincy l'Aîné, fils premier né de Saer IV et de son épouse Marguerite de Beaumont, devenus comte et comtesse de Winchester en 1207 (voir généalogie 1)¹. Les mâcles de Winchester, héritées du couple, et la quintefeuille de Leicester, venue du frère de Marguerite, le comte Robert IV de Beaumont, connurent un certain succès chez les descendants et affins de Robert l'Aîné, détenteurs du comté de Lincoln. Elles furent gravées sur les sceaux du lignage pendant deux générations, avant de disparaître totalement au profit de l'écartelé puis du lion des Lacy, et des gerbes des Chester. Quel fut le devenir des mâcles et de la quintefeuille chez les autres descendants de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont? La branche issue du deuxième fils du couple nous retiendra plus particulièrement dans ce troisième article. Notre propos sera complété par quelques remarques sur d'autres branches cadettes du lignage.

Généalogie 1 : descendance de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont (1^{re} et 2^e générations)

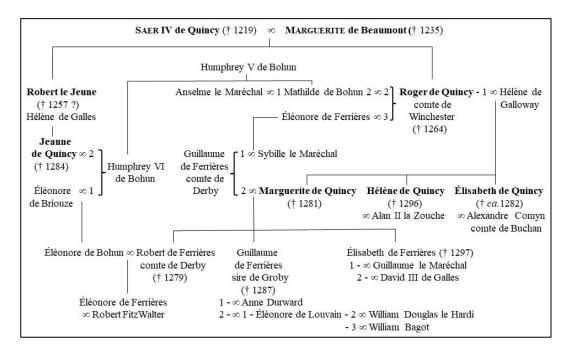


^{1.} Caroline SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère : les sceaux des Quincy au XIII^e siècle. Partie 1 – Saer IV et ses pairs », *RFHS* – Études en ligne, 2022-3, avril 2022 et « Partie 2 – Les Quincy-Lincoln », *RFHS* – Études en ligne, 2022-4, juin 2022. Voir également John Gough NICHOLS, « Seals of the Earls of Winchester », *Proceedings at the annual meeting of the Archaeological Institute of Great Britain and Ireland at Winchester, september MDCCCXLV*, Oxford, 1866, p. 103-107. Les généalogies présentées dans cet article simplifient les lignages : un certain nombre d'enfants et d'unions ne sont pas mentionnés.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2022-6 © Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2022

I. LES SCEAUX DE ROGER DE QUINCY, LE CONNETABLE : IMITER LE PERE

Né vers 1195, Roger de Quincy était le deuxième fils de Saer IV et Marguerite de Beaumont. Il bénéficia largement du décès accidentel de son frère Robert l'Aîné en 1217, peu avant la mort de leur père lors de la cinquième croisade à laquelle lui-même participa probablement². Marguerite de Beaumont s'assura auprès du roi de conserver son titre de comtesse douairière de Winchester jusqu'à sa mort, survenue en 1235, et de le transmettre à Roger, au détriment de sa petite-fille Marguerite, future comtesse de Lincoln, née de Robert l'Aîné. Bien que cadet, Roger de Quincy devint donc comte de Winchester. Il contracta trois unions : tout d'abord avec une héritière écossaise, Hélène de Galloway³, puis deux veuves anglaises, Mathilde de Bohun (mariée auparavant à Anselme le Maréchal) et Éléonore de Ferrières (unie antérieurement à Guillaume de Vaux). S'il eut trois filles d'Hélène de Galloway, le comte de Winchester resta sans enfant de ses autres lits (voir généalogie 2).



Généalogie 2 : parenté des Quincy, Ferrières et Bohun

Le premier sceau connu de Roger de Quincy est un sceau secret rond héraldique de 33 mm (fig. 1a)⁴. Son identification est cependant erronée dans les inventaires : Laing,

^{2.} Doris Grace ROTH, « Robert de Quincy, Eldest Son of the First Earl of Winchester », *The Genealogist*, vol. 5-2, 1984, p. 221-225.

^{3.} Sur les liens entre Quincy et Galloway, voir les remarques dans SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 1 » (cité n. 1), p. 12-15. Pour une vision plus générale : Grant G. SIMPSON, « The Familia of Roger de Quincy, Earl of Winchester and Constable of Scotland » dans Keith John STRINGER (éd.), Essays on the Nobility of Medieval Scotland, Édimbourg, 1985, p. 102-129.

^{4.} Birch 16765. Henry LAING, Supplemental descriptive catalogue of impressions from ancient scottish seals, Édimbourg, 1866, n° 830 p. 137 (mentionné Laing Supp. suivi de la référence du sceau infra). Les sceaux

repris par Birch, le date de 1322 et l'attribue à Robert de Quincy dans une affaire concernant l'abbaye de Holyrood, dirigée par l'abbé W. Or, à cette date, le lignage de Quincy était éteint en branche masculine : le nom n'était plus porté.





1a. Sceau secret de Roger de Quincy utilisé dès 1222, avant l'héritage de la connétablie d'Écosse et du comté de Winchester (33 mm). Il est attribué par erreur à Robert de Quincy et daté de 1322 dans les inventaires.

Dessin extrait de Henry LAING, Supplemental descriptive catalogue of impressions of ancient Scottish seals, Édimbourg, 1866, n° 830 p. 137.

1b. Moulage du sceau secret d'après un original de 1258, signe que Roger de Quincy continua à l'utiliser une fois devenu comte de Winchester. Moulage, TNA, PRO 23/3789 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

On devine qu'il s'agit d'une erreur : il faut lire 1222 au lieu de 1322. Robert l'Aîné étant mort à cette date, ce sceau secret pourrait être attribué à Robert le Jeune. Mais celui-ci était probablement encore enfant en 1222, donc privé de l'usage d'un sceau, et nous verrons *infra* que le blason dont il usa une fois adulte ne portait pas les mâcles mais la quintefeuille. Il faut donc admettre qu'il y a une seconde erreur, touchant à la transcription de la légende cette fois : Laing aurait lu ROBERTI au lieu de ROGERI. Ces suppositions deviennent certitudes à la lecture de Grant G. Simpson : l'auteur recense un acte de Roger de Quincy de 1222 impliquant l'abbaye de Holyrood mentionnée par Laing et effectivement dirigée par l'abbé W. à cette date⁵.

Ce sceau secret fut utilisé avant que Roger de Quincy devînt connétable d'Écosse – fonction héréditaire qu'il obtint de son épouse Hélène à la mort de son beau-père Alan de Galloway (1234) – et qu'il recueillît le titre de comte de Winchester à la mort de sa mère Marguerite (1235). Peut-être n'était-il pas encore marié. Toujours est-il que ce sceau nous indique que Roger utilisait le nouveau blason des Quincy déjà en 1222. Alors que son père Saer IV avait probablement continué à utiliser un sceau secret aux armes anciennes des Quincy tout en arborant les mâcles sur son grand sceau biface, Roger de Quincy s'est

ir

inventoriés dans le premier volume Henry LAING, Descriptive catalogue of impressions from ancient scottish seals, Édimbourg, 1866 seront indiqués Laing, suivi de leur référence infra. William Rae MACDONALD, Scottish armorial seals, Édimbourg, 1904, n°2228 (indiqué MacDonald suivi de la référence du sceau infra). Sur l'utilisation des sceaux par Roger de Quincy, voir Grant G. SIMPSON, An Anglo-Scottish baron of the thirteenth century: the acts of Roger de Quincy, Earl of Winchester and Constable of Scotland, Thèse, Université d'Édimbourg, 1966, p. 159-165.

^{5.} SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), acte 30 p. 43-44 des annexes.

pleinement approprié la nouvelle emblématique du lignage. Sans doute était-il nécessaire pour le jeune sire de Quincy de rappeler, au travers de cet usage des mâcles de Winchester, qu'il était l'héritier désigné pour succéder à sa mère à la tête du comté. Ce sceau fut probablement le même qu'il utilisa en 1258 (*fig. 1b*): il est décrit par Grant G. Simpson comme le seul sceau secret qu'il eût possédé⁶. Il fut donc conservé une fois Roger devenu connétable puis comte, utilisé concurremment aux grands sceaux, sans doute dans le cadre d'affaires de moindre conséquence.

En plus de ce sceau secret, Roger de Quincy utilisa deux grands sceaux, dont un biface, et un petit sceau utilisé comme contre-sceau. Le premier grand sceau, un équestre de guerre mesurant 61 mm, est appendu à un acte non daté remontant à 1220 environ⁷. Il fut sans doute gravé peu de temps après la mort de Saer IV en 1219, et après l'éventuel retour de croisade de Roger. Il est antérieur à l'héritage de la connétablie d'Écosse en 1232 et du comté de Winchester en 1235 comme l'indique l'absence de ces titres dans la légende. Celle-ci énonce simplement sigillum Rogeri de Ouenci (soit « sceau de Roger de Ouincy »). S'il n'était pas encore comte, Roger était en revanche adoubé, avait hérité d'une partie des biens de son père et avait pris sa relève à la cour d'Écosse et à celle d'Angleterre⁸. En ces circonstances, se doter d'un grand sceau équestre était indispensable. La transcription que Grant G. Simpson donne de la légende suggère que de petites mâcles étaient insérées entre les lettres (fig. 2). L'image montre un cavalier revêtu d'un haubert couvert d'une cote d'arme - a priori non armoriée -, allant au galop vers la droite, casqué d'un heaume cylindrique, brandissant une épée (dont la pointe interrompt la fin de la légende) et portant un écu aux armes de Quincy (à sept mâcles accolées). Le destrier est couvert d'une housse également ornée des mâcles.

Legend: [SIGILLVM] ROOOGOEOROI [DE QVE]NOC/I

2. Transcription de la légende du premier grand sceau de Roger de Quincy, utilisé avant l'accession au comté de Winchester et à la connétablie d'Écosse.

Les mâcles du blason des Quincy sont insérées entre les lettres.

Grant G. Simpson, An Anglo-Scottish baron of the thirteenth century: the acts of Roger de Quincy, Earl of Winchester and Constable of Scotland, Édimbourg, 1966, p. 161.

Un contre-sceau accompagne ce grand sceau, avec une légende identique mais abrégée (sigill' Rogeri d'Quenci) et sans mâcles intercalées. Ce petit sceau rond de 41 mm est orné d'une intaille antique montrant un satyre assis. La gemme est flanquée de deux dragons, tandis que deux mâcles ornent le champ en haut et en bas. Un petit dragon cimait déjà le heaume du combattant à pied figurant sur le revers du grand sceau biface de Saer IV

^{6.} SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), p. 162 pour la description, et acte 153 p. 202-203 des annexes. Il semblerait que des rinceaux aient orné le fond du champ.

^{7.} *Ibidem*, p. 161 pour la description et acte 2 p. 4-5 des annexes. John Horne STEVENSON, Marguerite WOOD (éd.), *Scottish heraldic seals*, Glasgow, 1940, vol. 3, p. 551. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter de reproduction de ce sceau.

^{8.} SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), p. 24 et 31-33.

(fig. 5): le jeune sire de Quincy a donc repris un emblème utilisé par son père⁹. En revanche, nulle quintefeuille, emblème des Beaumont, n'apparait sur ce petit sceau, pas plus que sur le grand sceau équestre. L'usage d'une intaille accompagnée de deux mâcles sur ce petit sceau rappelle le sceau que sa belle-sœur Hawise de Chester, veuve de Robert l'Aîné, se fit graver une dizaine d'années plus tard, lorsqu'elle reçut le comté de Lincoln en 1232 (fig. 3)¹⁰. La proximité de la composition de ces images sigillaires trahit l'influence que le petit sceau de Roger de Quincy semble avoir eu sur Hawise. Par ailleurs, les mâcles insérées dans la légende du grand sceau équestre de Roger sont à rapprocher de celles qui rythmaient la légende en forme d'invocation magique du contre-sceau de sa mère Marguerite de Beaumont (fig. 4)¹¹. À qui revenait la paternité de ces mâcles inscrites en légende ? On penserait que le grand sceau de Roger de Quincy en fut le modèle car il datait des environs de 1220 tandis que le contre-sceau de la douairière de Winchester est connu par une empreinte unique appendue à un acte de 1233. Mais rien ne dit qu'il ne fut pas fabriqué bien avant, peut-être dès 1219 au moment du veuvage de la dame, voire à la suite de la mort de son fils Robert l'Aîné en 1217¹².



3. Sceau d'Hawise de Chester, veuve de Robert de Quincy l'Aîné, belle-sœur de Roger le connétable et comtesse de Lincoln à partir de 1232. La composition de cette image est proche de celle du petit sceau de Roger de Quincy. John Gough NICHOLS (éd.), *Topographer and genealogist*, Londres, 1846, vol. 1, p. 320.

4. Contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester, veuve de Saer IV de Quincy et mère de Roger le connétable, utilisé en 1233 (33 mm). Moulage, AN, Sc/N/56^{bis} (tous droits réservés aux Archives nationales, Paris).

^{9.} Grant G. Simpson ne mentionne pas de cimier pour le heaume du cavalier du grand sceau, mais l'empreinte était peut-être cassée en sa partie haute, comme semble le suggérer une lacune dans le début de la légende (*ibid.*, p. 161).

^{10.} SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 2 » (cité n. 1), p. 14-16. John Gough NICHOLS (éd.), *Topographer and genealogist*, Londres, 1846, vol. 1, p. 320.

^{11.} AN, Sc/N/56^{bis}. SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 2 » (cité n. 1), p. 9, « Intailles et invocations magiques. L'exemple du contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233) », RFHS – Études en ligne, 2017-1, octobre 2017, et « Magie, médecine et sigillographie. Hypothèse sur le contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester » RFHS – Études en ligne, 2021-12, décembre 2021.

^{12.} SIMONET, « Magie, médecine et sigillographie... » (cité n. 11), p. 8.



5. Grand sceau biface de Saer IV de Quincy, comte de Winchester (77 mm)
Originaux, Oxford, Magdalen College, Brackley A.2 (tous droits réservés au Magdalen College).



6. Grand sceau biface de son fils Roger de Quincy, comte de Winchester et connétable d'Écosse, utilisé en 1235-1259 (77 mm). Originaux, TNA, DL 27/203 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

Devenu connétable héréditaire d'Écosse en 1234 et comte de Winchester en 1235, Roger de Quincy commanda un nouveau jeu de matrices en adéquation avec sa nouvelle condition (*fig.* 6)¹³. Ainsi que l'ont fait remarquer plusieurs auteurs, le sceau biface de Saer IV de Quincy servit de toute évidence de modèle (*fig.* 5)¹⁴. On peut émettre

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2022-6 © Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2022

^{13.} Birch 6346 à 6352, Laing 681 et 682, McDonald 2226 et 2227. Roger H. ELLIS, *Catalogue of Seals in the Public Record Office: Personal Seals*, 2 vol., Londres, 1978-1981, P 1916 (indiqué Ellis P, suivi de la référence du sceau *infra*). STEVENSON, WOOD, *Scottish heraldic seals* (cité n. 7), vol. 3, p. 551.

^{14.} Paul D. A. HARVEY, Andrew Mc GUINNESS, A Guide to British Medieval Seals, Londres-Toronto, 1996, p. 44. George HENDERSON, « Romance and politics on some medieval English seals », Art History, vol. 1, n° 1,

l'hypothèse d'une demande expresse de copie à un artisan graveur à partir des matrices de Saer IV, qui auraient été conservées par la famille¹⁵, ou à partir d'empreintes qu'elles avaient produites, tant les deux jeux de sceaux se ressemblent.

Les différences entre ces sceaux bifaces sont en effet minimes, au point que l'on pourrait penser qu'il s'agit d'un remploi¹⁶: les drapés sont les mêmes, l'armement également – jusqu'au cimier en forme de dragon –, les empiètements sur la légende interviennent à des endroits identiques, le module reste inchangé... Cependant quelques éléments montrent qu'il s'agit bien de nouvelles matrices et non d'une simple regravure visant à modifier la légende et insérer quelques motifs nouveaux dans l'image (fig. 7).



7. Détails des grands sceaux bifaces de Saer IV (à gauche) et son fils Roger (à droite). Originaux, Oxford, Magdalen College, Brackley A.2 et TNA, DL 27/203 (tous droits réservés au Magdalen College et aux National Archives, Londres).

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2022-6 © Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2022

mars 1978, p. 26-44 (ici p. 32). Une empreinte de ce sceau est conservée à Oxford (Magdalen College, Brackley A.2).

^{15.} Elzebieta Dabrowska, « Les sceaux et les matrices de sceaux trouvés dans les tombes médiévales » dans Marc Gil, Jean-Luc Chassel (dir.), Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art (actes de colloque : Lille, 2008), 2011, Lille, p. 31-43. Ambre Vilain, « Le devenir Post mortem des matrices médiévales » dans Clément Blanc-Riehl, Jean-Luc Chassel, Christophe Maneuvrier (dir.), Apposer sa marque. Le sceau et son usage autour de l'espace anglo-normand (actes de colloque : Cerisy, 2016), à paraître. Caroline Simonet, « Inhumer ou conserver les matrices de sceaux au Moyen Âge » dans Rencontre autour des funérailles (actes de colloque : Chartres, 2021), à paraître.

^{16.} C'est ce que suggère Nicholas VINCENT, « The seals of King Henry II and his court » dans Phillipp R. SCHOFIELD (éd.), Seals and their Context in the Middle Ages, Oxford, 2015, p. 7-33 (ici n. 121 p. 31).

Sur le revers, la position de la tête du grand félin diffère : elle dépasse la hauteur de l'écu du combattant sur le sceau de Roger du fait d'une encolure légèrement plus allongée, alors que seul le museau effleure le bord supérieur du bouclier pour son père. Le corps de l'animal est plus fin et allongé sur le sceau de Roger. À l'avers, le destrier offre un profil en col de cygne plus fin sur le sceau de Roger. La figuration des mâcles diffère légèrement : les trois mâcles au centre de l'écu, vu de profil, sont figurées entières pour Saer IV alors qu'elles se présentent de trois-quarts sur le sceau de son fils dont l'écu protège moins le buste du cavalier, s'arrêtant sous son menton. Enfin, des ornements ont été ajoutés sur le sceau du connétable : à l'avers, un dragon a été gravé sous le ventre du destrier, ce qui rappelle le grand sceau de Robert FitzWalter¹⁷ mais constitue aussi un développement iconographique des petits dragons de ses précédents contre-sceau et grand sceau. Au revers figure également une sexte-feuille, insérée en bas, entre le combattant et le lion, détail absent du premier grand sceau ainsi que du sceau biface de son père.

Les légendes de ce sceau biface déploient à l'avers la titulature comtale, au revers celle de connétable d'Écosse : / SIGILL' ROGERI DE QVINCI : COMITIS WINTONIE (sigillum Rogeri de Quincy, comitis Wintonie, soit « sceau de Roger de Quincy, comte de Winchester ») et / SIGILL' ROGERI DE QVI/N/CI : CONSTABULARII SCOTIE (Sigillum Rogeri de Quincy, constabularii Scotie, soit « sceau de Roger de Quincy, connétable d'Écosse »)¹⁸. Au revers, le sigillant a renoncé à la sentence biblique employée par son père pour avancer sa fonction de connétable. Pourtant l'ajout d'un dragon piétiné par son destrier à l'avers offrait, avec le combat contre le lion du revers, une belle illustration du psaume « tu marcheras sur la vipère et le scorpion, tu écraseras le lion et le dragon »¹⁹.

Avec ce grand sceau biface imitant celui de son père, Roger s'inscrivait dans la continuité légitime de ce dernier en soulignant son titre de comte de Winchester, en déployant les mâcles de Winchester et en valorisant un prédécesseur héros de l'établissement de la *Magna Carta*, qui plus est mort pieusement en croisade. Cette mise en continuité sigillaire était essentielle pour le nouveau comte de Winchester qui pouvait redouter une contestation de son héritage par sa nièce dépossédée, Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln, épaulée par son mari, l'ambitieux Jean de Lacy. Après tout, ses propres parents Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont avaient longuement disputé l'héritage du comté de Leicester à sa tante Amicie et à son cousin Simon V de Montfort²⁰. Sa nièce Marguerite de Quincy avait déjà tenté avec son époux Jean de Lacy d'accaparer

^{17.} Birch 6016. Sur ce sceau et les emprunts sigillaires d'armoiries entre Robert FitzWalter et Saer IV de Quincy, voir Nicholas VINCENT, « The seals of Robert Fitzwalter. Heraldry, kinship and display among the Magna Carta barons » dans John Cherry, Jessica Berenbeim, Lloyd de Beer (éd.), Seals and status: the power of objects, Londres, 2018, p. 84-94. Bien que cela ne soit pas le cas ici, notons que l'on pouvait actualiser une matrice en y faisant graver de nouveaux motifs décoratifs.

^{18.} Sur l'emploi de sceaux biface valorisant d'un côté statut, de l'autre fonction, voir les remarques de Jörg PELTZER, « Making an impression : seals as signifiers of individual and collective ranks in the upperaristocracy in England and the Empire in the thirteenth and forteenth centuries » dans SCHOFIELD, *Seals and their Context* ... (cité n. 16), p. 63-76 (ici p. 67 et n. 53 p. 75).

^{19.} Ps 90: 13. Sur l'emploi des Psaumes dans les légendes sigillaires, voir George HENDERSON, *Studies in English Bible Illustration*, vol. 2, Londres, 1985, p. 1-38 (en particulier p. 9 pour les sceaux de Saer et Robert de Quincy), du même « Romance and politics... » (cité n. 14), p. 27 et 32, et Elizabeth New, « Biblical Imagery on Seals in Medieval England and Wales » dans GIL, CHASSEL, *Pourquoi les sceaux*? (cité n. 15), p. 451-468 (notamment p. 453-454).

^{20.} David CROUCH, « The Battle of the Countesses: the Division of the Honour of Leicester, March-December 1207 » dans Paul DALTON, David LUSCOMBE (dir.), *Rulership and Rebellion in the Anglo-Norman World, c.1066-c.1216. Essays in honour of Professor Edmund King*, Farnham-Burlington, 2015, p. 179-211.

certains biens de la comtesse douairière de Winchester²¹. Et ce n'est qu'en 1230 qu'un accord fut trouvé au sujet de l'héritage du comté de Winchester entre Marguerite de Beaumont et son fils Roger d'une part, sa petite-fille Marguerite de Quincy et Jean de Lacy d'autre part, accord qui dédommagea financièrement le couple en échange du renoncement – *a priori* définitif – au titre comtal. Marguerite de Quincy usa elle-même d'un grand sceau imitant le style du grand sceau de sa grand-mère, manière là aussi de s'inscrire dans une lignée²².

D'un point de vue de l'emblématique, les sceaux de Roger le connétable entérinaient l'adoption des mâcles: fasce et lambel des armes anciennes des Quincy étaient définitivement abandonnés. Les six pétales de la rose gravée au revers du grand sceau biface ne doivent pas nous égarer: il s'agit d'une déclinaison de la quintefeuille des Beaumont-Leicester²³. L'idée venait-elle du grand sceau de Jean de Lacy, qui montrait une quintefeuille sous son destrier dès 1232 lorsqu'il reçut, *de jure uxoris*, le comté de Lincoln²⁴? L'hypothèse est tentante car la disposition de la fleur est similaire. Cette parenté emblématique entre les sceaux des comtes de Winchester et de Lincoln était-elle le signe de tensions persistantes autour de l'héritage du titre de Saer IV? La quintefeuille était une forme d'hommage de Roger de Quincy à sa mère Marguerite de Beaumont qui avait œuvré à lui transmettre le comté de Winchester, alors qu'il était cadet et que sa nièce Marguerite de Quincy plaida contre cette décision. Là encore, ce choix emblématique le plaçait dans la continuité dynastique, cette fois de sa mère²⁵.

Les sceaux utilisés par les épouses de Roger de Quincy ne sont pas inventoriés à ce jour. Sans doute firent-elles graver le blason aux sept mâcles des Quincy aux côtés des armes paternelles dans deux écus accompagnant leur figure en pied, comme il seyait alors à des comtesses. Le comte de Winchester n'eut pas de fils de ses mariages. Ses biens furent partagés entre les trois filles nées de son union avec Hélène de Galloway mais le comté de Winchester ne fut attribué à aucune d'elles, sur décision royale. La disparition du titre n'entraîna toutefois pas celle des mâcles et de la quintefeuille.

^{21.} Harriet Lily Kersey, Aristocratic Female Inheritance and Property Holding in Thirteenth-Century England, Thèse, Canterbury Christ Chuch University, 2017, p. 178.

^{22.} Sur ce sceau (Birch 6676 et Ellis P 1640) et celui de Jean de Lacy (Birch 6160), voir SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 2 » (cité n. 1), p. 16-30.

^{23.} À la même époque en France, les trois roses du blason des Rozoy figuraient sur les sceaux de ce lignage le plus souvent sous la forme de quintefeuilles, mais aussi parfois de sexte-feuilles (Caroline SIMONET, « Les sceaux des sires et dames de Rozoy : le devenir des roses de Thiérache au XIII^e siècle », *RFHS – études en ligne*, décembre 2020-mars 2019, série de trois articles, notamment p. 25 de la troisième partie : « L'héritage flamand »).

^{24.} Birch 6160.

^{25.} Sur les armoiries supports des stratégies politiques et féodales des lignages aristocratiques, voir les remarques d'Adrian AILES, « Heraldic Marshalling in medieval England » dans Cecil HUMPHREY-SMITH (dir.), Actes du VIIIe colloque de l'Académie Internationale d'Héraldique, Canterbury, 1993. Les combinaisons d'armoiries par les personnes privées. Les brisures de bâtardise. Family History, Canterbury, 1995, p. 15-29.

II. MARGUERITE DE QUINCY, COMTESSE DE DERBY : LA TRANSMISSION DES EMBLEMES AUX FERRIERES

L'aînée des filles du connétable Roger de Quincy, prénommée Marguerite comme sa grand-mère la comtesse de Winchester et sa cousine la comtesse de Lincoln, avait épousé en 1238 le comte de Derby, Guillaume de Ferrières – Ferrers en anglais – (voir généalogie 2). Si elle ne reçut pas le titre comtal de son père, la connétablie d'Écosse lui revint cependant. Selon Grant G. Simpson, elle choisit de la remettre en 1270 à sa sœur benjamine Élisabeth, mariée à un noble écossais, Alexandre Comyn, comte de Buchan²⁶. Il semblerait toutefois que le comte tenait la connétablie – et donc les terres et revenus attenants – par usurpation : Marguerite l'aurait en fait donnée à son fils cadet Guillaume de Ferrières, sire de Groby. 1270 correspondrait à la date de restitution de la fonction à Guillaume²⁷. Une fois de plus, cette fonction héréditaire et largement honorifique passait aux hommes en ligne féminine : Alan de Galloway, grand-père de Marguerite, l'avait reçue de sa mère Hélène de Morville ; sa fille Hélène de Galloway l'avait à son tour transmise à son mari Roger de Quincy ; enfin Guillaume de Ferrières en héritait de sa mère Marguerite de Quincy.





8. Grand sceau d'Henri de Ferrières, seigneur normand, utilisé en 1205 (65 mm). Sur le continent, les Ferrières portaient un écusson à l'orle de fers à cheval. Moulage, AN, Sc/D/2151 (tous droits réservés aux Archives nationales, Paris).

9. Contre-sceau de Guillaume de Ferrières, comte de Derby, utilisé en 1249 (19 mm). Il montre le vairé des Ferrières d'Angleterre auquel le comte a ajouté une bordure chargée de fers à cheval. Original, TNA, DL 25/2220/1893 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

Les Ferrières du continent étaient connus pour leurs armes parlantes : à l'écusson à l'orle de fers à cheval (fig. 8). Outre-Manche, les Ferrières portaient un vairé d'or et de gueules²⁸. L'époux de Marguerite, Guillaume de Ferrières, a cependant modifié ce vairé en

^{26.} SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), p. 35 et 193.

^{27.} STEVENSON, WOOD, Scottish heraldic seals (cité n. 7), vol. 3, p. 19.

^{28.} Armorial de la Toison d'Or, fol.79-v. Guillim's Roll n°76. Parliamentary Roll n° 17 et 1038. Herald's Roll n°49. Pour les sceaux, voir Birch 5917, 5908 et 6726, et Ellis P 1381. Sur les armes des Ferrières, voir James Robinson Planché, « Armorial Bearings of the Families of Ferrers and Peverel », The Journal of the British Archaeological Association, vol. 7, avril 1851, p. 220-237.

ajoutant une bordure d'azur chargée de fers à cheval de sable (fig. 9)²⁹. Certains y voient une évocation de son alliance avec les Maréchal lors de son premier mariage avec Sybille, l'une des cinq filles de l'illustre Guillaume le Maréchal³⁰. Comment expliquer cet emprunt d'une emblématique venue de l'épouse? Entre 1231 et 1245, les trois fils de Guillaume le Maréchal se succédèrent et moururent sans hoirs (voir généalogie 3). Cette situation improbable fit de ses cinq filles les co-héritières de ses biens et titres, succession pour laquelle ces dames et leurs descendances se déchirèrent³¹. En ajoutant cette bordure aux fers à cheval au vairé de Ferrières, le comte de Derby rappelait les droits sur l'héritage de Maréchal des sept filles que lui avait donné Sybille, morte avant ses frères en 1238. Cependant, cette bordure offrait l'avantage d'évoquer également les origines continentales des Ferrières³².

Je n'ai malheureusement pas connaissance des sceaux utilisés par sa deuxième épouse Marguerite de Quincy. Cependant l'étude de ceux de certains de ses enfants, de leurs conjoints et descendants montre qu'elle joua un rôle décisif dans la pérennité des mâcles de Winchester et peut-être de la quintefeuille de Leicester.



10. Portrait de Marguerite de Quincy, épouse de Guillaume de Ferrières, ou d'Éléonore de Ferrières, fille dudit Guillaume, mariée à Roger de Quincy, père de ladite Marguerite. La robe porte le vairé de Ferrières et le manteau est orné des mâcles de Quincy. Dessin de l'auteur d'après un détail de l'enluminure du folio 48-r du Lambeth Manuscript (Lambeth Palace Library, ms 209).

Un document, le *Lambeth Manuscript*, illustre l'association des mâcles de Quincy et du *vairé* de Ferrières, lignage à la fois de l'époux de Marguerite et de la troisième épouse de son père, Éléonore. L'une des enluminures de ce manuscrit montre une Vierge à l'Enfant aux pieds de laquelle se tient, en bas à droite, une dame agenouillée, en oraison devant le

^{29.} Birch 5920. Ellis P 1383 à 1385.

^{30.} PLANCHE, « Armorial Bearings... » (cité n. 28), p. 228-229.

^{31.} Les problèmes soulevés par cette succession sont détaillés dans Kersey, *Aristocratic Female Inheritance*... (cité n. 21).

^{32.} George Edward COKAYNE, The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom, extant, extinct or dormant (Dacre to Dysart), vol. 4 (2° éd.), Londres, 1926, p. 196, note f.

livre des Écritures qu'elle tient ouvert³³. Elle est vêtue d'une robe armoriée du *vairé* de Ferrières et d'un manteau parsemé des mâcles de Quincy (*fig. 10*).

Le commanditaire du Lambeth Manuscript, et donc l'identité de cette figure, interroge encore : certains considèrent qu'il s'agissait d'Éléonore de Ferrières, épouse de Roger de Quincy³⁴; d'autres penchent en faveur de Marguerite de Quincy, fille aînée de Roger, mariée à Guillaume de Ferrières, comte de Derby³⁵. Les armoiries peintes sur les vêtements correspondent à la situation matrimoniale des deux dames. Loveday L. Gee suggère que le rendu visuel des armoiries sur la cotte (vairé à gauche) et le manteau (mâcles à droite) renvoie à la disposition la plus courante, sur un écu parti, des armes maritales et paternelles : il s'agirait donc de Marguerite de Quincy et non de sa belle-mère (et bellefille) Éléonore de Ferrières³⁶. Or il n'y avait pas de codification en termes de représentations vestimentaires des blasons³⁷. On trouve aussi bien la combinaison cotte aux armes du père / manteau aux armes du mari que l'inverse dans les armoriaux ou sur les dalles funéraires³⁸. La disposition visuelle sur les enluminures ne suivait pas plus de règle : selon les peintres, qui adoptaient parfois des solutions esthétiques ne répondant pas aux règles héraldiques, armoiries vestimentaires maritales et paternelles se trouvaient indifféremment à gauche ou à droite³⁹. Si l'on ne tranchera pas ici sur l'identité de la commanditaire du Lambeth Manuscript, cette œuvre nous amène cependant à nous pencher sur les usages héraldiques de la descendance de Marguerite.

Guillaume, cadet de Ferrières et sire de Groby : les mâcles ou le vairé ?

Le premier fils de Marguerite de Quincy et Guillaume de Ferrières, Robert de Ferrières, hérita du comté de Derby et reprit le vairé paternel mais sans la bordure⁴⁰. Son frère cadet Guillaume reçut la seigneurie de Groby puis la connétablie d'Écosse⁴¹. Le grand sceau équestre de Guillaume est trop détérioré pour en lire les armoiries⁴². Selon le *Herald's Roll*

^{33.} *Lambeth Manuscript*, Lambeth Palace Library, ms 209, fol. 48-r. Ce document est disponible en ligne sur le site de cette institution [*images.lambethpalacelibrary.org.uk*] (consulté le 12/09/2021).

^{34.} Je renvoie en particulier à Louise J. WILKINSON, « The Chivalric Woman » dans David CROUCH et Jeroen DEPLOIGE (éd.), *Knighthood and Society in the High Middle Ages. Mediaevalia Lovaniensia – series 1/Studia*, Louvain, 2020, p. 195-228 (ici p. 222). Voir également HENDERSON, « Romance and politics... » (cité n. 14), p. 34.

^{35.} Loveday Lewes GEE, « Patterns of Patronage : Female Initiatives and Artistic Enterprises in England in the 13th and 14th Centuries » dans Therese MARTIN (éd.), *Reassessing the Roles of Women as " Makers " of Medieval Art and Architecture*, 2 vol., Leyde, 2012, t. 2 p. 565-631 (ici p. 590-591).

^{36.} Éléonore étant la fille du mari de Marguerite, Guillaume de Ferrières, née de son premier mariage avec Sybille le Maréchal, elle était à la fois la belle-fille de la comtesse de Derby et sa belle-mère puisqu'elle avait épousé son père le comte de Winchester (*voir la généalogie 2*).

^{37.} Laurent HABLOT, « Revêtir l'armoirie. Les vêtements héraldiques au Moyen Âge », *Espacio, tiempo y forma. Serie VII – Historia del Arte*, n° 6, 2018, p. 55-88.

^{38.} On pourra consulter la dalle funéraire de Thomas de Beauchamp, comte de Warwick († 1401) et son épouse Marguerite de Ferrières – descendante du sire de Groby Guillaume de Ferrières – († 1407), publiée dans Richard Gough, *Sepulchral Monuments in Great Britain*, 2 vol., Londres, 1796, vol. 2, t. 2, pl. II p. 5. La figure de la dame arbore une robe parsemée des mâcles de Quincy et un manteau aux armes de Beauchamp.

^{39.} Voir par exemple le *Rous Roll* conservé à la British Library (ms 48976), ou les *Chroniques du Brabant* conservées à la Bibliothèque royale de Belgique (ms IV 648). Ces armoriaux sont disponibles en ligne sur les sites de ces institutions.

^{40.} Birch 5908 et 9679. Ellis P 1378.

^{41.} En 1270, Guillaume épousa en premières noces une Écossaise, Anne Durward. En 1255-1257, son beaupère Alan Durward avait été régent d'Écosse pendant la minorité du roi Alexandre III conjointement avec Alexandre Comyn, le mari d'Élisabeth de Quincy, l'une de ses tantes maternelles.

^{42.} Birch 5915.

of Arms, il conserva les armes paternelles avec la bordure chargée de fers à cheval⁴³ : alors que cette bordure n'avait pas été le signe de la brisure d'un cadet pour son père – qui était l'aîné –, elle le devint pour Guillaume.

Guillaume avait hérité des biens paternels de sa mère, notamment le manoir de Groby. D'une valeur importante, c'était l'un des nombreux domaines de son grand-père Roger de Quincy qui y avait résidé régulièrement⁴⁴. Par cet héritage, bien qu'il ne portât pas leur nom et ne reçût pas Winchester, Guillaume de Ferrières devenait le successeur des Quincy. L'adoption de leurs armoiries aurait manifesté clairement aux yeux de tous cette ascendance. Pourtant le sire de Groby renonça à les porter, préférant conserver le vairé de Ferrières. Il est parfois affirmé que Guillaume adopta les *sept mâcles accolées* de Quincy, concédées par sa mère Marguerite⁴⁵. S'agit-il d'une confusion avec son fils, également prénommé Guillaume ? Ou changea-t-il son blason à la mort de sa mère en 1281 pour relever les armes de Quincy ? Cette dernière supposition semble pouvoir être écartée à la lecture du sceau que sa veuve se fit graver.

En effet, le *vairé à la bordure chargée de fers à cheval* figure sur le sceau de la deuxième épouse de Guillaume, Éléonore de Louvain. Veuve en 1287, celle-ci avait été contrainte d'épouser William Douglas le Hardi qui l'avait enlevée lors de sa venue au manoir de Tranent, résidence d'Hélène de Quincy, tante de son défunt mari dont nous évoquerons le sceau *infra*. De nouveau veuve en 1298, elle s'était unie à William Bagot vers 1305 pour connaître un troisième veuvage à une date incertaine (*voir généalogie 2*). Peu avant son décès en 1326, elle utilisa un sceau héraldique décrit par Birch : dans une rosace ornée de molettes, entouré de trois aigles, s'inscrivait un écu *parti, à dextre un écusson vairé à l'orle de fer à cheval, à senestre un billeté à la fasce*⁴⁶. Birch précise que les aigles évoquaient les armes de Bagot, et que l'écu associait Ferrières à dextre et Louvain à senestre. En d'autres termes, la veuve aurait réuni les armes de ses premier et troisième maris à celles de son père. On constate que les armes de Guillaume de Ferrières, mort depuis longtemps quand la matrice fut gravée⁴⁷, correspondent à celles mentionnées dans les armoriaux ; on ne trouve nulle trace des mâcles de Ouincy.

Notons cependant que les Bagot n'arboraient pas d'aigle sur leur blason mais portaient un *chevron à trois merlettes*⁴⁸. Sans doute aurait-il été préférable de ne pas qualifier d'aigles les trois volatiles de ce sceau. Enfin, Birch signale des molettes ornementales sans les rapprocher des trois molettes qui chargeaient le chef des armes des Douglas, famille du deuxième mari de la sigillante⁴⁹. C'est donc l'ensemble de ses alliances matrimoniales qu'Éléonore a choisi de représenter sur son sceau. Cependant, son premier mari Guillaume de Ferrières occupait une place privilégiée : non seulement ses armes étaient au centre de l'image, mais elles étaient en position d'honneur sur l'écu parti, à savoir la dextre.

N'ayant pas pu consulter de reproduction de ce sceau, nous n'irons pas plus loin dans nos remarques et préférons nous attacher à l'emblématique du successeur de Guillaume de Ferrières.

^{43.} *Herald's Roll* n°92. Dans cet armorial, le blason de Guillaume de Ferrières est placé juste avant celui de son grand-oncle maternel Robert le Jeune de Quincy. Voir également COKAYNE, *The Complete Peerage*... (cité n. 32), vol. 5, 1926, p. 340 note d.

^{44.} SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), p. 57 et p. 76-77. KERSEY, Aristocratic Female Inheritance... (cité n. 21), p. 191, 196 et 218.

^{45.} Planche, « Armorial Bearings... » (cité n. 28), p. 230.

^{46.} Birch 9672

^{47.} Le sceau a pu être gravé lors du troisième mariage vers 1305 ou de l'ultime veuvage.

^{48.} Voir par exemple Birch 7076.

^{49.} Birch 16095 et Laing Supp. 280.

Guillaume, premier baron de Ferrières, sire de Groby : l'héritier des mâcles

Guillaume de Ferrières et sa première épouse, l'Écossaise Anne Durward, eurent un fils également prénommé Guillaume (*voir la généalogie 2*). Celui-ci abandonna le *vairé* des Ferrières afin de relever les mâcles de Quincy qui lui venaient de sa grand-mère Marguerite, morte en 1281 (*voir généalogies 2 et 6*)⁵⁰. Elles figurent sur un petit sceau héraldique de 27 mm qu'il utilisa en 1301-1307 (*fig. 11*)⁵¹ où le blason broche sur une aigle à deux têtes. Une autre petite mâcle fut insérée à la fin de la légende qui cependant passe sous silence le nom de Quincy (*sigillum Willhelmi de Ferariis*, soit « sceau de Guillaume de Ferrières »).



11. Sceau de Guillaume, premier baron Ferrers, sire de Groby, petit-fils de Marguerite de Quincy, comtesse de Derby, utilisé en 1301-1307 (27 mm).
Le blason à sept mâcles accolées des comtes de Winchester est accompagné d'une légende qui s'achève par une mâcle :

★ SIGILL' WILL'I : DE : FERARIIS <>

Moulage, TNA, PRO 23/1012 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

Selon Bony, Guillaume de Ferrières aurait brisé les armes de Quincy en modifiant le métal des mâcles, qui seraient devenues d'argent⁵². L'Armorial de la Toison d'Or, daté du XV^e siècle, sur lequel il s'est appuyé, est en effet peint d'un écu *de gueules à six mâcles accolées d'argent* attribué aux seigneurs de Groby⁵³. Mais plusieurs autres armoriaux anglais, dont le *Parliamentary Roll of Arms*, daté des environs de 1312, présentent les armes des Quincy portées par les sires de Groby sans brisure aucune⁵⁴. D'autres supports armoriés comme les vitraux du manoir de Baddesley Clinton, datés du XVI^e siècle, montrent des écus *de gueules à sept mâcles accolées d'or*⁵⁵. Il semble bien que le blason des Quincy se soit perpétué, tel qu'aux origines, chez les Ferrières de Groby, descendants de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont⁵⁶. Cette branche cadette de Ferrières conserva les armes de Quincy jusqu'à son extinction à l'époque moderne.

52. Bony, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester, Amicie et Marguerite, au début du XIIIe siècle », *RFHS*, t. 60-61, 1990-1991, p. 31-45 (ici p. 42). L'auteur semble confondre le baron avec son père.

^{50.} Guillim's Roll n° 138, Parliamentary Roll n° 89. Cokayne, The Complete Peerage ... (cité n. 32), vol. 5, 1926, p. 343 note c.

^{51.} Birch 9684.

^{53.} Armorial de la Toison d'Or (fol 79-r).

^{54.} Parliamentary Roll n°89 (voir la récente édition de Michel POPOFF (éd.), Parliamentary Roll. Documents d'héraldique médiévale, vol. 14, Paris, 2020). Voir également le Guillim's Roll (n°138) ou encore le Rous Roll (fol 7b-v).

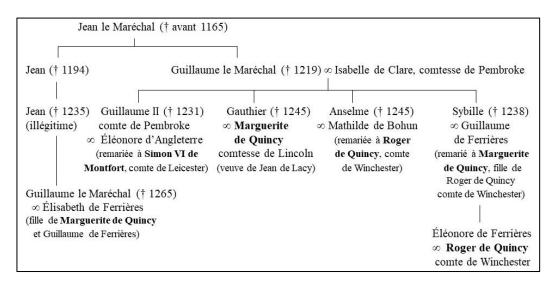
^{55.} Cette demeure appartenait à des descendants de Guillaume de Ferrières. L'église de cette localité accueille également le tombeau d'Edouard de Ferrières († 1551) orné d'écus armoriés sculptés et peints où l'on retrouve les armes des Quincy ; les couleurs sont cependant dues à une restauration moderne.

^{56.} Des erreurs existaient dans les armoriaux. Dans l'*Armorial Le Breton*, les armes anciennes des Lacy, comtes de Lincoln (*un écartelé à la bande brochant et au lambel*) sont dépourvues de lambel aux folios 11 et 35 ainsi que dans les blasonnements n°114 et n°495 (Emmanuel de Boos, Marie-Françoise DAMONGEOT et Françoise VIELLIARD, préface de Michel PASTOUREAU, *L'Armorial Le Breton*, Paris, 2004). Précisons que les Lacy, comtes de Lincoln, ont toujours porté le lambel sur leurs armoiries anciennes.

Les sceaux de trois autres membres de cette branche issue de Marguerite de Quincy offrent un programme iconographique qui mérite qu'on s'y attarde : Guillaume le Maréchal, sire de Hingham, Éléonore de Bohun, comtesse de Derby, et Anne de Ferrières.

Guillaume le Maréchal : des emblèmes qui interrogent

Petit-neveu du « meilleur chevalier du monde », Guillaume le Maréchal épousa vers 1256 l'une des filles de Marguerite de Quincy et Guillaume de Ferrières, prénommée Élisabeth (*voir généalogies 2 et 3*)⁵⁷.



Généalogie 3 : liens matrimoniaux entre Quincy et Maréchal

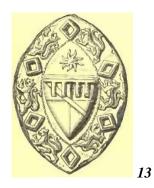
Les Maréchal étaient proches des Quincy par leurs activités politiques et leur réseau d'alliances matrimoniales. Le comte de Pembroke Guillaume II fut, aux côtés de Jean de Lacy et Saer de Quincy, l'un des 25 barons signataires de la Magna Carta, bien que son père restât fidèle à Jean sans Terre. Sa veuve Éléonore d'Angleterre convola avec Simon VI de Montfort, cousin des Quincy⁵⁸. Le second frère, Gauthier, épousa Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln. Après la mort d'Anselme, le troisième frère, sa veuve Mathilde de Bohun devint la deuxième femme de Roger de Quincy, comte de Winchester. Enfin, leur sœur Sybille fut la première épouse de Guillaume de Ferrières ; devenu veuf, ce dernier se remaria avec Marguerite de Quincy tandis que l'une des nombreuses filles que lui avait données Sybille, prénommée Éléonore, devenait la troisième épouse de Roger de Quincy.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2022-6 © Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2022

^{57.} Élisabeth se remaria avec David III, dernier prince du Pays de Galles indépendant, exécuté en 1283.58. La grand-mère de Montfort, Amicie, était la sœur aînée de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester et femme de Saer IV de Quincy.



12. Sceau de Guillaume le Maréchal (25 mm), petit-neveu du célèbre Guillaume le Maréchal et mari d'Élisabeth de Ferrières, fille de Marguerite de Quincy, comtesse de Derby. Utilisé en 1259, il figure une quintefeuille, peut-être de Leicester. Moulage, AN, Sc/D/10167 (tous droits réservés aux Archives nationales, Paris).





13. Sceau de Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln, épouse de Gauthier le Maréchal, utilisé après 1240. Dessin extrait de Thomas D. WHITTAKER, An History of the Original Parish of Whalley, 4e éd.par John Cough NICHOLS, Londres-Manchester, vol.1, 1872, p. 244.

14. Sceau d'Ansel de Joigny, seigneur champenois (25 mm), utilisé en 1323 au revers de son sceau équestre. Des losanges armoriés sont insérés entre les lettres de la légende. Moulage, AN, Sc/D/308^{bis} (tous droits réservés aux Archives nationales, Paris).

Le mari d'Éléonore de Ferrières, Guillaume le Maréchal, issu d'une branche bâtarde, n'employa pas le lion des Maréchal brisé sur un petit sceau de 25 mm utilisé en 1259. L'empreinte montre une quintefeuille et, dans la légende, les lettres alternent avec ce qui semble être des losanges $(fig. 12)^{59}$: \bigstar S' \bigstar W \bigstar I \bigstar L \bigstar L \bigstar L \bigstar M \bigstar I (sigillum Willelmi, soit « sceau de Guillaume »). Certes, il ne s'agit pas de mâcles, motifs losangés évidés, mais cette disposition n'est pas sans rappeler le premier grand sceau équestre du connétable Roger de Quincy <math>(fig. 2), le contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (fig. 4), et le petit sceau de Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln, et sa cousine par alliance à double titre $(fig. 13)^{60}$.

^{59.} AN, Sc/D/10167.

^{60.} Élisabeth de Ferrières est la petite-cousine de Marguerite qui elle-même a épousé en secondes noces Gauthier le Maréchal.

L'hypothèse d'une imitation du contre-sceau de Marguerite de Beaumont ou du sceau de Marguerite de Quincy est fragile : d'autres sigillants utilisaient des losanges, sans que cet ornement fût porteur d'une signification autre qu'héraldique (fig. 14).

L'association de ces losanges avec une quintefeuille sur le sceau de Guillaume le Maréchal laisse cependant perplexe : faut-il voir en ces losanges et cette fleur les emblèmes des Quincy, comtes de Winchester, et des Beaumont, comtes de Leicester, dont son épouse Élisabeth était descendante ? Certains vassaux et fidèles de Simon VI de Montfort, comte de Leicester, portaient une quintefeuille parmi leurs meubles héraldiques⁶¹ mais, à ma connaissance, aucun ne choisit cette fleur comme emblème principal : elle demeura une simple devise⁶².

Guillaume le Maréchal s'engagea aux côtés de Montfort durant la Seconde Guerre des barons (1264-1267) au cours de laquelle il laissa la vie. Si l'on admet que cette quintefeuille était de Leicester, ce sigillant aurait fait un choix emblématique qui le singularisait des autres insurgés, au moins pour ce petit sceau⁶³. Peut-être que son union avec Élisabeth de Ferrières, une descendante des comtes de Leicester, a joué dans cet affichage. Toutefois, rien ne dit que Guillaume le Maréchal adopta la quintefeuille dans ses armoiries : elle figure hors de tout écu sur ce petit sceau. Il s'agirait ainsi d'un insigne politique réservé à un sceau de moindre importance, le grand sceau pouvant montrer une autre iconographie.

Ce fut le cas sur les sceaux d'un autre baron, Gilbert de Clare, descendant de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont par sa mère Mathilde de Lacy – née de Marguerite de Quincy et Jean de Lacy (*voir généalogie 6*). Dans un premier temps, Gilbert de Clare fut très proche de Simon VI de Montfort qui l'adouba chevalier à l'aube de la bataille de Lewes en 1264⁶⁴. Le jeune aristocrate s'est alors probablement fait graver le grand sceau équestre qui montre le chevronné de Clare⁶⁵. Cependant, dès 1265 il rejoignit le camp royal. Henri III l'envoya alors en mission au Pays de Galles, circonstance où il utilisa un petit sceau de 23 mm⁶⁶. Connu par une empreinte de 1265, ce sceau montrait une sexte-feuille dont chaque pétale accueillait un écu de Clare (*fig. 15*).

^{61.} Nicolas CIVEL, « Sceaux et armoiries de Simon, comte de Leicester », RFHS, t. 66, 1996, p. 98.

^{62.} Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993 (2^{de} édition), p. 62. Laurent Hablot, *Manuel d'héraldique emblématique médiévale*, Tours, 2019, p. 245-304.

^{63.} J'ignore s'il utilisa un grand sceau équestre armorié.

^{64.} Clive H. KNOWLES, « Clare, Gilbert de [called Gilbert the Red], seventh earl of Gloucester and sixth earl of Hertford (1243-1295) », Oxford Dictionary of National Biography, Oxford, 2004.

^{65.} Birch 5836-5838.

^{66.} Il est inventorié dans Phillipp R. SCHOFIELD, Susan M. JOHNS, Elizabeth NEW, John Alexander McEwan, *Seals in Medieval Wales and the Welsh Marches*, 1200-1500, 2012, n°820 (publication numérique disponible sur *digisig.org*).



15. Petit sceau de Gilbert de Clare, utilisé en 1265 (23 mm). Les écus au chevronné de Clare s'inscrivent dans une sexte-feuille, peut-être l'emblème de Leicester.

Original, NLW, PENRICE/177 (tous droits réservés à la National Library of Wales, Aberystwyth).

Les petits sceaux étaient des supports privilégiés pour utiliser une iconographie plus personnelle que celle affichée sur les grands sceaux qui appelaient une certaine solennité de l'image. Cette sexte-feuille était-elle la fleur de Leicester, généralement figurée comme une quintefeuille ? C'est possible : nous avons vu supra que la fleur figurant au revers du grand sceau biface de Roger de Quincy, comte de Winchester, comptait six pétales et non cinq. Elizabeth New a rappelé que la sexte-feuille armoriée de Gilbert de Clare est une déclinaison sophistiquée du motif radial (étoiles, fleurs, croix...), un type d'image répandu chez les petits sigillants d'outre-Manche⁶⁷. La rareté de ce motif chez les élites rend ce sceau particulièrement intéressant de ce point de vue : un aristocrate ne rechignait pas à emprunter une image en vogue chez de plus modestes sigillants pour son petit sceau. Cependant, le caractère redondant des armoiries sur les pétales de la fleur, la situation politique de l'époque, les éléments prosopographiques dont nous disposons pour Gilbert de Clare et le contexte des usages sigillographiques des Quincy et de leur parentèle autorisent une mise en perspective de cette image, démarche généralement impossible pour les sigillants plus modestes pour lesquels nous manquons cruellement d'informations. La composition radiale héraldisée du petit sceau de Gilbert de Clare, pour poétique qu'elle soit, semble porter un message qui outrepasse la simple sophistication d'un modèle populaire, renvoyant probablement aux liens familiaux et politiques avec Montfort, descendant comme lui des Beaumont. Malgré son revirement d'allégeance, Gilbert de Clare a conservé l'usage de ce petit sceau, au moins dans un premier temps.

Revenons aux losanges de la légende du sceau de Guillaume le Maréchal. Son fils et son petit-fils portaient non pas des losanges mais des fusées sur leurs armes : Jean le Maréchal et son fils, prénommé Guillaume comme son aïeul, avaient un blason *de gueules* à 5 (ou 6) fusées d'or en bande (fig. 16)⁶⁸. À la lumière de ces sceaux, on peut raisonnablement supposer que les losanges insérés dans la légende du sceau de Guillaume le Maréchal étaient en fait des fusées. Dérivaient-elles des mâcles de Winchester ou le

^{67.} Elizabeth New, « (Un) conventional images. A case-study of radial motifs on personal seals » dans Schofield, Seals and their Context... (cité n. 16), p. 151-160 (ici p. 153) et « Reconsidering the Silent Majority: Non-Heraldic Personal Seals in Medieval Britain » dans Laura Lucinda Whatley (éd.), A Companion to Seals in the Middle Ages, Leiden / Boston, 2019, p. 279-309 (ici p. 293). À l'espace anglogallois, on pourrait ajouter pour le continent la Normandie, le Beauvaisis et l'Île-de-France où étoiles et molettes sont très populaires (Caroline SIMONET, « Vexin normand et Vexin français : une frontière politique peut-elle tracer une frontière sigillographique ? » dans Blanc-Riehl, Chassel, Maneuvrier, Apposer sa marque..., cité n. 15).

^{68.} Herald's Roll n° 631 pour Jean le Maréchal. Guillim's Roll n° 75, Parliamentary Roll n° 84 et Birch 11607 pour Guillaume le Maréchal.

sigillant en avait-il hérité de son père Jean le Maréchal ? N'ayant pu trouver les armes de ce dernier, on n'apportera pas ici de réponse.



16. Sceau de Guillaume le Maréchal, sire de Hingham (24 mm), utilisé en 1301. Les clous qui figurent de part et d'autre de l'écu sont des emblèmes parlants faisant allusion au travail du maréchal-ferrant Moulage, TNA, PRO 23/956 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

Éléonore de Bohun : un arbre généalogique sigillaire

Intéressons-nous à présent au sceau d'Éléonore de Bohun (*fig. 17*)⁶⁹. Elle fut mariée en 1269 à Robert de Ferrières, comte de Derby et fils aîné de Guillaume de Ferrières et Marguerite de Quincy. Robert était le beau-frère de Guillaume le Maréchal dont nous venons de parler (*voir généalogies 2 et 3*)⁷⁰. Éléonore devint comtesse de Derby grâce à cette union. Elle avait déjà des liens de parenté avec les Quincy : son père Humphrey VI de Bohun s'était remarié avec Jeanne de Quincy, la fille de Robert de Quincy le Jeune, et sa tante Mathilde de Bohun avait contracté une seconde union avec Roger de Quincy, comte de Winchester et frère de Robert le Jeune (*voir généalogies 2 et 4*)⁷¹. Elle descendait également des Beaumont, lignage de la première comtesse de Winchester, Marguerite de Beaumont, l'arrière-grand-mère de son époux Robert de Ferrières (*voir généalogie 5*).



17. Sceau d'Éléonore de Bohun (31 mm - 1273), mariée à Robert de Ferrières, comte de Derby, petit-fils de Roger de Quincy, comte de Winchester et connétable d'Écosse.

Original, TNA, PDL 25/2233/1932 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

^{69.} TNA, PRO 23/486 pour le moulage, DL 25/2233/1932 pour l'original (attribué par erreur à Gilbert de Clare sur le site des National Archives). Lucia Diaz PASCUAL, dans sa thèse *The de Bohun Dynasty : Power, Identity and Piety (1066-1399)* soutenue au Royal Holloway (Université de Londres) en 2017, présente l'emblématique des Bohun, notamment au travers de leurs sceaux (p. 102-124 et en annexe D p. 277-285). Cependant, l'auteur n'évoque pas ce sceau d'Éléonore, épouse Ferrières.

^{70.} Il s'agissait pour Robert de Ferrières d'une seconde union, sa première femme Marie de Lusignan étant morte en 1263.

^{71.} Sur l'union d'Humphrey IV de Bohun et Jeanne de Quincy, voir PASCUAL, *The de Bohun Dynasty*... (cité n. 69), p. 34-35.

Éléonore de Bohun a utilisé en 1273 un sceau héraldique rond de 31 mm. Il montrait un écu en losange coupé au 1 *au vairé* de Ferrières, famille de son mari, et au 2 à la bande coticée et aux six lionceaux, armes de Bohun. Les pointes de l'écu à gauche et à droite étaient agrémentées de deux minuscules fleurs de lis. Le fond du champ était orné de part et d'autre dans les écoinçons du haut de deux lions et dans ceux du bas de deux gerbes. Comme sur les sceaux de l'arrière-grand-mère de son époux Marguerite de Beaumont comtesse de Winchester, de sa cousine Marguerite de Quincy comtesse de Lincoln, et de son grand-père Roger de Quincy le connétable d'Écosse, des losanges ont été insérés entre les lettres de la légende, aujourd'hui très dégradée⁷². Ces losanges sont armoriés alternativement du *chevronné* de Clare et des *mâcles* de Quincy⁷³. En bas de la légende était également figurée une tête de lion⁷⁴, et à droite une quintefeuille, peut-être répétée à gauche – une lacune nous prive de toute certitude.

Une sorte d'arbre généalogique héraldique s'épanouit sur ce sceau, organisé en cercles concentriques (fig. 18). Les hommes se partagent le centre de l'image : armes maritales et paternelles occupent l'écu. Autour se déploie l'ascendance féminine de la sigillante (voir généalogie 4): sa mère Éléonore (gerbes de Briouze), sa belle-mère Jeanne (mâcles de Quincy), sa grand-mère Ève (lion de Maréchal), son arrière-grand-mère Isabelle (chevronné de Clare) et son ancêtre Isabelle de Beaumont (quintefeuille) sont évoquées. On pourrait objecter que la quintefeuille fut un emblème adopté par Robert IV de Beaumont, comte de Leicester, aux alentours de 1195, soit bien après la mort d'Isabelle vers 1172. Mais un siècle plus tard, la quintefeuille représentait pour l'aristocratie anglaise le lignage des Beaumont-Leicester, quelle que fût l'époque, leurs armes échiquetées venues des Vermandois étant désormais oubliées⁷⁵. Signalons que l'emblème se montrait ambigu dans le cas d'Éléonore : il était aussi la marque de Simon VI de Montfort et de ses partisans. Or le père d'Éléonore, Humphrey de Bohun, et son mari, Robert de Ferrières, avaient été de fidèles soutiens de Montfort (Bohun y laissa la vie, Ferrières, la fortune). Il nous semble toutefois que son emploi sur ce sceau, peut-être gravé à l'occasion du mariage en 1269, fut motivé avant tout par la fierté lignagère de la dame en un temps où Montfort était mort et les barons révoltés, punis.

Certains des emblèmes de ce sceau renvoient également à des femmes du lignage de son mari Robert de Ferrières : bien sûr sa mère Marguerite de Quincy (mâcles), sa grandmère paternelle Agnès (gerbes de Chester), ses arrière-grand-mères Marguerite (quintefeuille de Beaumont) et Bertrade (lion à queue fourchée de Montfort). Ce dernier point est cependant fragile : la taille réduite des deux lions ne nous permet pas de déterminer s'ils ont une queue fourchée.

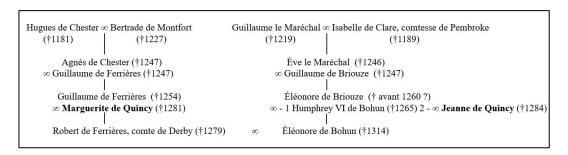
^{72.} Il nous semble pouvoir lire : ... / F / E / ... / I / ..., peut-être pour Ferière.

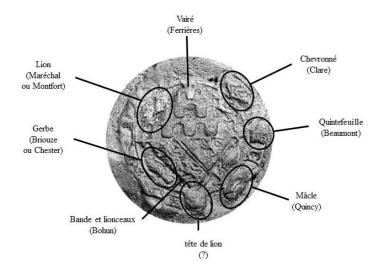
^{73.} Adrian AILES, « Medieval Armorial Seals in The National Archives (UK) » dans WHATLEY, A Companion to Seals... (cité n. 67), p. 155-177 (ici p. 161).

^{74.} Nous n'avons pas éclairci la présence de cette tête de lion : faut-il y voir un rappel des lionceaux de Bohun ? Ou du lion des rois de Leinster, famille d'Ève, trisaïeule d'Éléonore mariée à Richard de Clare (voir généalogie 5) ?

^{75.} Jean-François NIEUS, « L'Invention des armoiries en contexte. Haute aristocratie, identités familiales et culture chevaleresque entre France et Angleterre, 1100-1160 », *Journal des savants*, 2017, p. 93-155.

Généalogie 4 : ascendance de Robert de Ferrières et Éléonore de Bohun





18. Jeu d'emblématique féminine autour du blason aux armes masculines sur le sceau d'Éléonore de Bohun, épouse Ferrières, comtesse de Derby. Moulage, TNA, PRO 23/486 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

En fait, gerbes et lions pouvaient très bien évoquer en même temps les lignages des deux époux : une gerbe pour Briouze et l'autre pour Chester ; un lion pour Maréchal et le second pour Montfort. Autour de ces meubles héraldiques communs aux deux lignées se déployaient dans la légende la ronde des emblèmes représentant cette fois distinctement les origines d'Éléonore et de Robert : le *chevronné* de Clare, dont était issue Éléonore, et les *mâcles* de Quincy, ancêtres de Robert. Leur alternance avec la *quintefeuille* rappelait que Quincy et Clare étaient apparentés *via* les Beaumont (*voir généalogie 5*)⁷⁶. Ce décor héraldique très riche, concentré sur la minuscule surface d'un sceau de seulement 31 mm, construisait un discours généalogique élaboré : en plus de présenter sur trois générations les lignées de la sigillante et peut-être de son mari, il évoquait l'ancienneté de l'alliance de leurs familles. Fait notable : ce sceau dessinait une généalogie strictement féminine autour des armoiries masculines.

^{76.} La fille de Robert de Ferrières et Éléonore de Bohun a d'ailleurs épousé le petit-fils de Robert FitzWalter de Clare, cousin et compagnon d'armes de Saer IV de Quincy.

À l'image de Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln, qui utilisait sur son sceau le lion à queue fourchée de sa grand-mère de Montfort⁷⁷, Éléonore de Bohun a retenu les armes de trois générations de femmes, toutes issues de puissants lignages, remontant jusqu'à sa bisaïeule Isabelle de Clare⁷⁸. Les dames de l'aristocratie, comme l'a montré Jean-Luc Chassel⁷⁹, avaient une excellente connaissance de leur généalogie, y compris en branche féminine. L'accumulation de meubles héraldiques provenant des armoiries de femmes aussi bien de sa famille que de celles de son mari était pour Éléonore un moyen de souligner leurs liens de parenté : tous deux descendaient en voie féminine de Robert de Beaumont, et étaient apparentés, là aussi par les femmes, à Richard de Brionne, patriarche des Clare († c. 1190).

Faire graver les armes des ancêtres n'était pas uniquement une question de fierté lignagère pour les dames de l'aristocratie. Par leurs donations à des fondations pieuses du lignage et leurs prières, elles s'assuraient du Salut de leurs ancêtres. D'autres considérations plus prosaïques intervenaient : la défense de leurs droits d'héritières n'était sans doute pas étrangère à cet intérêt⁸⁰. Dans le cas d'Éléonore de Bohun, le rappel de son ascendance Clare-Maréchal-Briouze et de son alliance aux Quincy n'était pas seulement la manifestation de son attachement à des figures féminines de sa parenté. En effet, la succession des trois fils de Guillaume le Maréchal, morts successivement sans hoirs, fit l'objet d'interminables procès jusqu'au début du XIVe siècle entre leurs sœurs et leurs nombreux descendants, parmi lesquelles on compte Éléonore et les demi-sœurs de son mari⁸¹. Évoquer ses origines en branche féminine sur son sceau ne pouvait que soutenir les prétentions des Bohun à une part de l'héritage des Maréchal, comme l'avait fait en son temps le comte de Derby Guillaume de Ferrières, veuf de Sybille le Maréchal, en associant les fers à cheval et le vairé (fig. 9). L'affichage de ce puissant réseau d'alliances, combiné à celui de son mari, s'avérait également essentiel à une époque critique pour le couple, puis la veuve : Robert de Ferrières était ruiné financièrement et politiquement du fait d'une succession de décisions hasardeuses. Après sa mort en 1279, Éléonore entama d'ailleurs plusieurs procédures pour tenter de récupérer des biens au titre de son douaire⁸².

^{77.} Hawise de Chester, mère de Marguerite de Quincy, était la sœur d'Agnès de Chester, grand-mère de Robert de Ferrières. Sur les liens emblématiques entre Quincy et Chester, voir SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 2 » (cité n. 1).

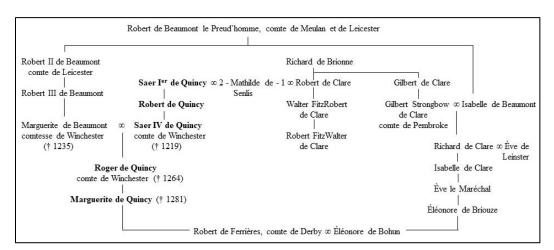
^{78.} Un autre exemple d'emblèmes d'une arrière-grand-mère figurés sur un sceau est donné dans PLANCHE, « Armorial Bearings... » (cité n. 28), p. 231. Par ailleurs, Adrian AILES signale des références généalogiques comptant cinq générations sur une tombe du xve siècle et un coffret ornés d'écus renvoyant aux ancêtres féminines de la propriétaire (« Heraldic Marshalling... », cité n. 25, p. 19).

^{79.} Jean-Luc Chassel, « Le nom et les armes : la matrilinéarité dans la parenté aristocratique du second Moyen Âge », Droits et culture, t. 64, 2012-2, Onomastique, droit et politique, p. 117-148 ; « Les sceaux de Jeanne de Châtillon, comtesse d'Alençon et de Blois († 1292) », Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, t. 72, 2017, p. 25-37 ; « Femmes, armoiries et lignage. Les sceaux des châtelaines de Saint-Omer et de Tournai (XIII°-XIV° siècles) », dans Marc LIBERT et Jean-François NIEUS (éd.), Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux (x°-xvr° siècle). Entre contrainte sociale et affirmation de soi, Actes du colloque international, Bruxelles, Archives générales du royaume-Namur, Facultés universitaires, 27-28 novembre 2014, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, numéro special 103, 2017, p. 285-311 ; « L'emblématique de Mahaut d'Artois », dans Laurent MACE (éd.), Jeux de miroir. Le sceau princier au Moyen Âge (Xſ°-XIV° siècle), Toulouse, 2021, p. 257-289.

^{80.} Voir les exemples développés par Rachel Meredith DAVIS, « Material evidence? Re-approaching elite women's seals and charters in late medieval Scotland », *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, n° 150, 2021, p. 301-326. Voir également AILES, « Heraldic Marshalling... » (cité n. 25).

^{81.} Le cas est exposé dans Kersey, Aristocratic Female Inheritance... (cité n. 21).

^{82.} Collection for a History of Staffordshire, Londres, 18 vol., 1880-1897, vol. 6, t. 1, 1885, p. 97.



Généalogie 5 : parenté simplifiée des Beaumont, Quincy et Clare

Le prestige des liens familiaux d'Éléonore se devine à la lecture de l'armorial illustrant deux folios du *Liber Additamentorum* de Matthieu Paris, rédigé vers 1250-1254⁸³ et regroupant la fine fleur de l'aristocratie anglaise du milieu du XIII^e siècle (*fig. 19*). Hormis les Briouze, les autres lignages auxquels la comtesse était apparentée et dont elle avait fait graver les emblèmes sur son sceau sont présents sous la forme d'écus armoriés rassemblés sur les trois premières lignes de ce court armorial. On y voit également l'écu des Lacy, comtes de Lincoln, cousins issus de Robert de Quincy l'Aîné, et les armes des FitzWalter (une brisure du *chevronné* des Clare), auxquels le comte et la comtesse de Derby donnèrent leur fille en mariage.

Bien que Robert de Ferrières n'utilisât jamais les *mâcles* de Quincy, passées de sa mère Marguerite à son neveu Guillaume, son épouse Éléonore n'hésita pas à se les approprier. Le fit-elle du consentement de sa belle-mère Marguerite de Quincy, issue comme elle des Beaumont? Estima-t-elle que le remariage de son père avec Jeanne de Quincy l'autorisait à employer ce meuble héraldique? Il est certain que ce choix, sur un sceau au programme iconographique étudié et complexe, ne devait rien au hasard, pas plus que la figuration de la quintefeuille qui renvoyait à l'ancêtre commun des époux, Robert de Beaumont, premier comte de Leicester. Bien des années après, une descendante de la banche cadette des Ferrières de Groby fit à son tour graver une quintefeuille sur son sceau.

^{83.} Matthieu PARIS, *Liber additamentorum*, British Library, Cotton ms Nero D I fol. 171-v. Le manuscrit est disponible en ligne sur le site de cette institution.



19. Blasons de la parentèle d'Éléonore de Bohun et Robert de Ferrières :

- 1 comtes de Clare (chevronné)
- 2 Montfort comtes de Leicester (*lion à queue fourchée*)
- 3 Bohun comtes de Hereford (bande et six lionceaux)
- 4 Ferrières comtes de Derby (vairé)
- 5 Quincy comtes de Winchester (mâcles)
- 6 Meschin comtes de Chester (gerbes)
- 7 Maréchal comtes de Pembroke (*lion*) 8 - Lacy comtes de Lincoln
 - (écartelé, bande et lambel)
 - 9 FitzWalter (chevrons et fasce)

Matthieu Paris, *Liber additamentorum*, BL, Cotton ms Nero D I fol. 171-v. Tous droits réservés à la British Library, Londres.

Anne de Ferrières : un emploi tardif de la quintefeuille

Anne de Ferrières, la fille du baron Guillaume, seigneur de Groby, et de sa femme Hélène de Segrave, a utilisé en 1363 un sceau rond de 32 mm où l'on retrouve les mâcles et la quintefeuille (*fig.* 20)⁸⁴. La sigillante était alors veuve d'Édouard Le Despenser, fils d'Hugues Le Despenser (*voir généalogie* 6). Ce dernier avait été le favori d'Edouard II, ce qui lui avait valu, à la chute du roi en 1326, d'être condamné à mort et son cadavre, démembré.

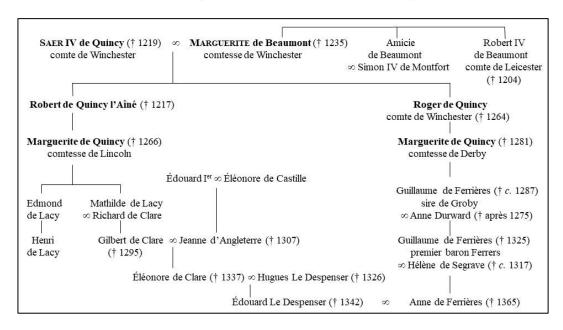


20. Sceau d'Anne de Ferrières (32 mm), veuve d'Édouard Le Despenser, utilisé en 1363. Son emblématique renvoie aux deux lignages : l'écu parti Le Despenser et Ferrières est accompagné de médaillons aux armes des mères du couple (chevronné de Clare à gauche et lion couronné de Segrave à droite) et à la quintefeuille de leurs ancêtres communs de Quincy-Beaumont en bas.

Moulage, TNA, PRO 23/496 (tous droits réservés aux National Archives, Londres).

84. Ellis P 242.

Généalogie 6 : parenté des Ferrières et des Le Despenser



Malgré tout, le mariage d'Anne demeurait prestigieux car son époux était apparenté aux monarques, dont il avait d'ailleurs reçu le prénom : sa grand-mère maternelle était Jeanne d'Angleterre (dite « d'Acre »), fille d'Édouard I^{er}, mariée à Gilbert de Clare dont nous avons évoqué les sceaux plus haut (*fig. 15*). Par ailleurs, Anne et Édouard descendaient tous deux de Saer IV et Marguerite de Beaumont, par Roger le connétable pour l'une, par Robert l'Aîné pour l'autre.

Bien qu'il nous éloigne du XIII^e siècle, le sceau d'Anne mérite quelques remarques. Il montre un écu parti, à dextre à l'écartelé, fretté en 2 et 3, à la bande brochant de Le Despenser, à senestre aux sept mâcles accolées (dont quatre seulement visibles) de Quincy, relevé par les Ferrières-Groby⁸⁵. Cet écu s'inscrit dans une rosace agrémentée de quatre médaillons qui interrompent la légende (/S'AN/NE LE/DESP/ENSER). Deux des médaillons sont clairement armoriés : un chevronné, armes d'Isabelle de Clare, mère d'Édouard Le Despenser, à gauche ; un lion couronné, blason d'Hélène de Segrave, mère d'Anne de Ferrières, à droite. Ce lion offrait l'intérêt d'évoquer aussi les armes de León, portées par Éléonore de Castille, reine d'Angleterre et arrière-grand-mère d'Édouard, et celles des comtes de Lincoln, famille de son autre arrière-grand-mère Mathilde de Lacy⁸⁶. Dans le médaillon du haut, un lion figure endormi, enroulé sur lui-même. Ce motif, ainsi que sa variante du lion enlacé avec un dragon, était très courant en Angleterre, utilisé comme ici en ornement ou en figure principale d'un sceau. On le rencontre par exemple sur un signet ayant appartenu à Henri de Lacy, comte de Lincoln, descendants des Quincy⁸⁷.

^{85.} Le plus jeune fils du couple, Henri, devenu évêque de Norwich en 1370, associa sur son sceau secret les *mâcles* de Quincy qui lui venaient de sa mère aux armes de son père et de son diocèse (Charles BOUTELL, *The Handbook to English Heraldry*, Londres, 1914, p. 185 fig. 351).

^{86.} Sur le lion des Lacy, comtes de Lincoln, voir SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 2 » (cité n. 1). À l'origine, le lion pourpre de León n'était pas couronné mais il le devint sous le règne de Sanche IV de Castille, entamé en 1284 (voir Faustino Menendez-Pidal de Navascues, Hugo O'Donnell, Begoña Lolo, *Símbolos de España*, Madrid, 1999, p. 87).

^{87.} SIMONET, « Emblèmes et conscience lignagère... Partie 2 » (cité n. 1), p. 35.

Bien que veuve depuis plus de 20 ans, Anne de Ferrière valorisait sur son sceau la généalogie de son défunt mari au même titre que la sienne. La légende, simple, passait néanmoins sous silence ses origines.

Reste le quatrième médaillon placé en bas : il montre une quintefeuille. S'agit-il d'un simple ornement, pendant du lion assoupi du médaillon du haut ? Ou faut-il y voir la fleur adoptée à la fin du XII^e siècle par Robert IV de Beaumont, comte de Leicester, que s'étaient appropriées ses deux sœurs et co-héritières Amicie, grand-mère de Simon VI de Montfort, et Marguerite, épouse de Saer IV de Quincy et ancêtre à la fois d'Anne de Ferrière et d'Édouard Le Despenser ? Le couple savait-il qu'il partageait une même origine, bien qu'elle remontât à plus d'un siècle ? Cela induirait que les aristocrates avaient une connaissance généalogique approfondie de leur famille, tant en branche masculine que féminine⁸⁸. La présence de cette quintefeuille semble confirmer le constat fait pour Éléonore de Bohun : une conscience lignagère très ancienne existait à cette époque et s'exprimait sur les sceaux grâce aux emblèmes héraldiques et, de façon plus large, familiaux.



21. Sceaux d'Élisabeth de Clare, tante par alliance d'Anne de Ferrières (32 mm).

Le premier (a) fut utilisé en 1326-1352 : le fascé ondé à la bande brochant de son 3° mari Roger d'Amory figure sur l'écu. Deux médaillons au chevronné de Clare le flanquent ; deux autres montrent les armes de ses deux précédentes unions (croix au lambel de John de Burgh en haut, fretté de Thibaud de Verdun en bas).

Le second (b) fut utilisé lors de son 3° veuvage en 1353-1360 avec un écu parti de Clare à dextre et de Burgh à senestre, flanqué de deux médaillons de Verdun à gauche et de Damory à droite, ceux en bas et en haut de Clare. Sur les deux sceaux, lions et châteaux de sa grand-mère Éléonore de Castille ornent la rosace tandis que trois lions passants entourent l'écu en souvenir de son aïeul Édouard Ier d'Angleterre.

Moulages, TNA, PRO 23/1498 et BL, DC/F 239

(tous droits réservés aux National Archives et à la British Library, Londres).

D'un point de vue du style, le sceau d'Anne ne doit rien à celui de son ancêtre Marguerite de Beaumont. On est loin de l'imitation constatée avec le sceau de Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln. La composition de l'image de ce sceau du XIV^e siècle,

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2022-6 © Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2022

^{88.} Le souvenir des liens généalogiques avec les Quincy a peut-être été ravivé chez le couple par la création d'un nouveau comté de Winchester par Édouard II en 1322 pour le beau-père d'Anne, Hugues Le Despenser. Le comté ne survécut pas à la disgrâce du courtisan en 1326. Il fut de nouveau brièvement créé en 1472 pour Louis de Bruges.

avec ses médaillons armoriés qui entourent un écu central, est alors en vogue parmi les dames de l'aristocratie anglaise. On pourrait le rapprocher des sceaux utilisés par l'une de ses parentes, Élisabeth de Clare (*fig. 21*)⁸⁹ : sur ses deux sceaux successifs, cette dame a rappelé ses origines de Clare et ses trois mariages – à l'image de ce qu'avait fait Éléonore de Louvain, veuve de Guillaume de Ferrières, vers 1325. Les sceaux d'Anne de Ferrières et Élisabeth de Clare étaient construits selon le même modèle : l'écu central était encadré de médaillons, le tout dans une rosace. Sur les sceaux d'Élisabeth, lions et châteaux renvoyaient à ses grands-parents de Plantagenêt et de Castille⁹⁰.

Sur les sceaux présentés jusque-là, la quintefeuille est restée cantonnée à la périphérie du système emblématique, gravée soit comme un détail certes signifiant mais à caractère décoratif (Roger de Quincy, Éléonore de Bohun, Anne de Ferrières), soit comme motif d'un sceau de moindre autorité que le grand sceau (Guillaume Le Maréchal, Gilbert de Clare). L'une des filles du connétable Roger de Quincy, dernier comte de Winchester, se l'est en revanche spectaculairement appropriée.

III. LE SCEAU D'HELENE DE QUINCY : LA GLOIRE DE LA QUINTEFEUILLE

Si Marguerite de Quincy transmit à son petit-fils Guillaume, baron Ferrers, les armoiries de son père le connétable Roger, les *mâcles* semblent avoir été délaissées par ses deux sœurs. J'ignore si la benjamine Élisabeth, mariée au comte de Buchan Alexandre Comyn, a employé les emblèmes des Quincy et des Beaumont. En revanche la cadette, Hélène, a fait preuve d'un certain attachement aux usages sigillaires de sa famille.

Hélène de Quincy avait épousé Alan II la Zouche vers 1240. Elle a utilisé un sceau dont la facture est très éloignée de celui de sa grand-mère Marguerite de Beaumont, déjà décédée lors de son union (fig. 22)⁹¹. Pourtant sa cousine Marguerite de Quincy, fille de Robert l'Aîné et Hawise de Chester, possédait un sceau inspiré de celui de leur grand-mère. Mais il est vrai que les deux dames étaient d'âges très différents (15 à 20 ans d'écart probablement). Hélène a cependant repris du sceau de son aïeule l'idée d'une robe armoriée : sa cotte est parsemée des besants de La Zouche⁹². Pour le reste, ni rinceaux, ni architecture, et les dimensions restent modestes : 41 mm de haut contre 82 mm pour le grand sceau de Marguerite de Beaumont. Le style de ce sceau le rattache à un type très en vogue chez les dames de l'aristocratie anglaise dans la seconde moitié du XIII^e siècle : la figure d'une dame tenant deux écus par la pointe dans une posture frontale privilégiant la symétrie⁹³.

^{89.} Birch 7934 et 7940. Élisabeth de Clare était la sœur d'Éléonore de Clare, donc la tante d'Édouard Le Despenser et son épouse Anne de Ferrières. Petite-fille d'Édouard I^{er} et d'Éléonore de Castille, elle changea de sceau lorsque le mariage de sa propre petite-fille, Élisabeth de Burgh, avec Lionel d'Angleterre, fils d'Édouard III, fut confirmé en 1352. En plaçant un écu aux armes de Clare et de Burgh au centre, elle soulignait ses liens avec la famille d'Angleterre, resserrés grâce au mariage de sa descendante avec un Plantagenêt.

^{90.} Sur ces compositions héraldiques, voir les remarques de AILES, « Medieval Armorial Seals... » (cité n. 73), notamment p. 162 pour le sceau d'Élisabeth de Clare.

^{91.} AN, Sc/N/603, Birch 6742. Ce sceau est décrit dans KERSEY, *Aristocratic Female Inheritance*... (cité n. 21), p. 290.

^{92.} AN, Sc/N/56.

^{93.} Caroline SIMONET, « Le sceau d'Hélène de Quincy : modèles et influences », *Annales de Normandie*, 71e année, n°1, janvier-juin 2021, p. 111-144. Voir également les remarques d'Adeline VAYSSET, « Se définir

Sur le sceau d'Hélène de Quincy, les armoiries que la figure en pied brandit révèlent une surprise : si l'écu de gauche offre classiquement les 10 *besants* de l'époux Alan II la Zouche, l'écu de droite présente la quintefeuille de Beaumont, et non les mâcles de Quincy. Ce sceau, utilisé encore dans les années 1290, était un témoignage éclatant, parmi les descendants de Marguerite de Beaumont, de la transmission de cet emblème ancien.



22. Grand sceau d'Hélène de Quincy (41 mm / 27 mm), veuve d'Alan II la Zouche et fille cadette de Roger de Quincy (1286-1296). Moulage, AN, Sc/N/603 (tous droits réservés aux Archives nationales, Paris).

Pourquoi Hélène a-t-elle renoncé aux mâcles paternelles ? Sa sœur Marguerite entendait peut-être se les réserver. Nous avons vu que son petit-fils Guillaume, baron de Ferrières et seigneur de Groby, a relevé les armes de Quincy. Mais la figuration des armes paternelles aux côtés des armes maritales était l'usage au milieu du XIIIe siècle pour les dames : rien ne s'opposait, *a priori*, à la figuration des *sept mâcles accolées* de Winchester sur le sceau d'Hélène. Nous avons vu qu'Éléonore de Bohun n'a pas hésité à les faire graver sur son sceau, il est vrai hors de tout écu. À l'inverse, la reprise de la quintefeuille par Hélène de Quincy risquait de soulever des difficultés : son oncle Robert le Jeune, qui avait pour son blason renoncé aux mâcles pour relever la quintefeuille, pouvait lui contester l'usage de l'emblème ancestral. Mais son père le connétable Roger, comte de Winchester, n'avait-il pas lui-même employé cette fleur sur le revers de son sceau biface ? Sans parler de Jean de Lacy, le mari de sa cousine Marguerite de Quincy, ou de Guillaume le Maréchal et Gilbert de Clare, évoqués précédemment.

Dans le cas d'Hélène toutefois, la quintefeuille n'était en rien le signe d'une proximité politique de son couple avec son cousin Simon VI de Montfort : son mari Alan La Zouche fut un fidèle d'Henri III. La sigillante a opéré un choix très réfléchi en délaissant les mâcles pour la quintefeuille. Le prestige des Beaumont et le souvenir d'une grand-mère qui apporta fortune et réseau d'alliance aux Quincy furent sans doute déterminants dans sa décision.

_

dans la cire. Les sœurs Moncade : Constance, Marguerite, Mathe et Guillelme (XIIIe-XIVe siècle) » dans MACE, Jeux de miroir... (cité n. 79), p. 115-149 (notamment p. 119-126 au sujet du sceau de Constance de Béarn, épouse d'Henri de Cornouailles).

IV. LES BRANCHES CADETTES : BRISER LES MACLES OU CHOISIR LA QUINTEFEUILLE

Nous nous sommes attachés jusqu'à présent à Roger le connétable, successeur de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont, et ses descendants. Ses sœurs ont-elles usé des mâcles des Ouincy ou de la quintefeuille de Beaumont? En l'absence de sceaux inventoriés, nous n'avons pas la réponse. On sait en revanche, grâce aux armoriaux, que le troisième frère, prénommé Robert comme l'aîné94, renonça à briser les mâcles (voir généalogie 1). Ainsi que l'a signalé Pierre Bony, Robert le Jeune préféra adopter l'emblème maternel en portant un écu de gueules à la quintefeuille d'argent (fig. 23)⁹⁵. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de mention de son sceau. Son frère Roger, le comte de Winchester, avait fait graver une petite sexte-feuille sur le revers de son grand sceau biface. Jean de Lacy, mari de leur nièce la comtesse de Lincoln Marguerite de Quincy, n'avait pas hésité pas à marquer son sceau équestre de cette fleur. Et peut-être Guillaume le Maréchal a-t-il emprunté la quintefeuille à son épouse Élisabeth de Ferrières, petite-fille du connétable Roger, en signe de ralliement à Simon VI de Montfort, à l'image sans doute de Gilbert de Clare, lui aussi apparenté aux Quincy. Cette permanence de la quintefeuille est le signe de l'importance que les fils et époux du lignage accordaient à leurs origines de Beaumont ou leurs alliances de Montfort.



23. Armes de Robert de Quincy le Jeune, benjamin des fils de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont. Ce cadet a relevé la quintefeuille de Leicester, renonçant aux mâcles de Quincy.

BL, Add Roll 77720 (Dering Roll), fol. 3 n° 218, détail (tous droits réservés à la British Library).

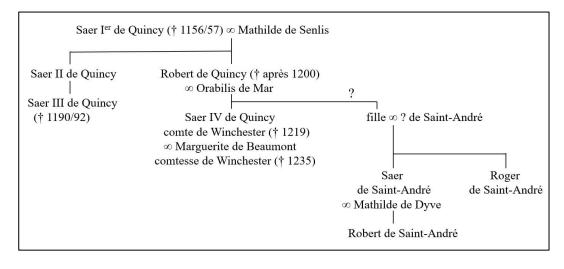
À la mort de Robert le Jeune en 1257, la quintefeuille sembla s'effacer dans cette branche. Sa fille aînée Jeanne, mariée à Humphrey de Bohun, ne nous a pas laissé de sceau. A-t-elle joué un rôle auprès de sa belle-fille Éléonore, mariée à son cousin Robert de Ferrières, dans l'élaboration du programme héraldique complexe de son sceau héraldique qui intégrait, nous l'avons vu, les *mâcles* de Quincy et la quintefeuille de Beaumont (*fig. 17*)? Quant aux descendants des filles cadettes et benjamines de Roger de Quincy,

^{94.} Il est appelé ici Robert le Jeune. Il est peut-être né après la mort de son frère ou était encore très jeune lors de son décès, ce qui a pu conduire à un changement de son prénom. Les familles souhaitaient en effet entretenir la mémoire d'un ancêtre en transmettant son prénom : dans le cas de la comtesse et du comte de Winchester, leurs deux pères s'appelaient Robert. Il était également courant d'attribuer le même prénom à plusieurs enfants (Didier Lett, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, *ve-xvesiècle*, Paris, 2000, p. 58-63).

^{95.} Bony, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester » (cité n. 52), p. 42. Ces armes sont figurées dans le *Herald's Roll* (ou *Fitzwilliam's Roll*), fol. 6, n° 93 ou encore le Dering Roll, fol. 3, n° 218. La quintefeuille est parfois blasonnée *d'hermine*.

dernier comte de Winchester, qu'ils furent la Zouche ou Comyn, ils n'ont pas assimilé ces signes à leur système emblématique, bien qu'Hélène de Quincy eût placé la quintefeuille au même rang que le *besanté* de son mari Alan II la Zouche. C'est finalement la lignée de la fille aînée du connétable, la comtesse de Derby Marguerite de Quincy, qui a perpétué le vieil emblème de Beaumont : Éléonore de Bohun puis Anne de Ferrières l'utilisèrent, avec peut-être – mais pour un motif surtout politique – Guillaume le Maréchal.

Une autre branche cadette des Quincy a suivi une voie plus classique pour son emblématique : les Saint-André. Cousins des Quincy, ils brisèrent le blason à sept mâcles accolées. Leurs origines sont obscures : ils étaient peut-être issus d'une fille de Robert de Quincy, le père de Saer IV, qui aurait épousé un sire ou un chevalier de Saint-André en Écosse (voir généalogie 7)⁹⁶. On croise les Saint-André dans l'entourage du connétable Roger de Quincy et le prénom Saer que portait l'un d'eux était suffisamment rare outre-Manche pour y voir un indice de parenté. On retrouve Saer de Saint-André également dans le cercle des vassaux de Simon VI de Montfort⁹⁷. Émail et métal du blason des Quincy (gueules et or) furent conservés par les Saint-André. La brisure s'opéra par d'autres biais que le changement des couleurs : l'ajout d'un lambel, la modification des meubles, la réduction de leur nombre.



Généalogie 7 : hypothèse de parenté des Saint-André et des Quincy

Cette brisure se lisait sur le sceau de 44 mm de la veuve de Saer de Saint-André, Mathilde de Dyve, utilisé en 1270 : l'écu qui accompagnait la figure en pied de la sigillante

^{96.} SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), p. 130-134. Certains suggèrent que le père aurait pu être un évêque de Saint-André, peut-être Roger de Beaumont, frère de Marguerite de Beaumont (Matthew HAMMOND, « The Burgh of St Andrews and its Inhabitants before the Wars of Independence » dans Michael BROWN, Katie STEVENSON (éd.), Medieval St Andrews. Church, Cult, City, Woodbridge, 2017, p. 141-172, ici p. 168-169). Nombre de personnages sont dits « de Saint André » non en raison de liens de parenté mais du fait qu'ils sont originaires des lieux ou y exercent leur ministère (on pense en particulier aux chanoines). On croise également nombre de témoins dans des actes écossais portant le nom de Quincy sans pouvoir les rattacher au lignage des comtes de Winchester. Sans doute faut-il y voir la trace de descendants d'enfants non recensés, légitimes ou non, des premiers Quincy installés outre-Manche.

^{97.} CIVEL, « Sceaux et armoiries... » (cité n. 61), p. 98.

était à sept mâcles accolées au lambel⁹⁸. Saer de Saint-André, neveu de Saer IV de Quincy, aurait donc choisi d'afficher sa parenté avec les prestigieux comtes de Winchester en empruntant leurs armes nouvelles, brisées d'un lambel. Les Saint-André portèrent-ils des armoiries différentes avant que Saer IV de Quincy adoptât vers 1207 le blason de gueules à sept mâcles accolées d'or? Nous n'avons aucune information à ce sujet. Selon le Parliamentary Roll, Roger de Saint-André, probablement le frère de Saer, portait un écu de gueules à trois losanges d'or et au lambel⁹⁹. En tant que cadet, Roger a donc sur-brisé les armes de Quincy: le nombre de mâcles, modifiées en losanges l¹⁰⁰, fut réduit à trois et le lambel, adopté par son frère, maintenu. Les mâcles semblent s'être également diffusées hors du lignage lui-même, auprès de vassaux des Quincy comme les Kinloch ou encore les Clephane loi. L'emploi des armes de Quincy sous une forme brisées par les Saint-André et des vassaux des Quincy explique peut-être que Robert le Jeune de Quincy ait préféré se tourner vers la quintefeuille de Beaumont, par crainte d'être assimilé à une branche cousine, voire à un lignage vassal.

CONCLUSION

Pendant un siècle et demi, sur six générations, la quintefeuille des Beaumont-Leicester fut utilisée sur des sceaux du lignage de Quincy, tant par les hommes que les femmes (*voir généalogie 8*). Cadets et époux n'ont pas hésité à s'emparer de cet emblème, au même titre que les aînés et héritiers des titres prestigieux accumulés par le lignage. Alors que les armoiries de Quincy et de Lacy ont connu des modifications (abandon, création, brisures), la quintefeuille – symbole non héraldique à l'origine – s'est maintenue, parfois déclinée en sexte-feuille, souvent discrète mais néanmoins présente, allant jusqu'à s'exposer fièrement sur le sceau d'Hélène, dernière représentante de cette maison née sous le patronyme de Quincy lorsqu'elle s'éteignit en 1296. Dans certains cas comme les petits sceaux de Gilbert de Clare et Guillaume le Maréchal, ce fut plus certainement par inclinaison politique pour Simon VI de Montfort que par promotion d'origines familiales.

De même que le sceau biface de Saer IV fut imité par son fils le connétable Roger, les sceaux de Marguerite de Beaumont ont fortement influencé certaines de ses petites-filles, notamment Marguerite de Quincy, comtesse de Lincoln. Si l'on ne peut parler d'imitation dans le cas du sceau d'Hélène de Quincy, dame La Zouche, la figuration des emblèmes fut toutefois clairement inspirée par son aïeule.

L'association d'armoiries ou emblèmes de parents et alliés sur les sceaux se manifeste de manière spectaculaire chez Saer de Quincy et son épouse, tendance reprise par Jean de Lacy, uni à leur petite-fille, qui n'hésita pas à adopter la quintefeuille d'ascendance féminine sur son grand sceau. Quant à Éléonore de Bohun et Anne de Ferrières, leurs sceaux dévoilent une véritable mise en scène généalogique mêlant ascendance et alliances.

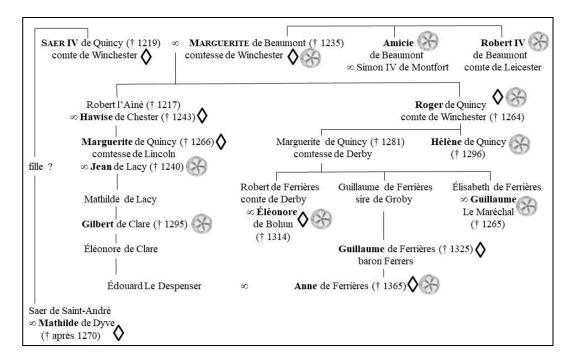
^{98.} Birch 6705. Nous n'avons pu retrouver de reproduction de ce sceau.

^{99.} Parliamentary Roll n°811.

^{100.} On signalera que dans les armoriaux, les mâcles étaient souvent dénommées des « losanges percés », voire simplement des « losanges ». Le *Parliamentary Roll* offre des blasonnements mais n'est pas illustré. Il n'est donc pas exclu que les armes de Roger de Saint-André aient été des mâcles et non des losanges.

^{101.} Robert Riddle Stodart, Scottish arms, being a collection of armorial bearings, AD 1370-1678, 8 vol., Édimbourg, 1881, t. 2, p. 235. SIMPSON, An Anglo-Scottish baron... (cité n. 4), p. 106 et note de l'acte n° 25 des annexes. Cynthia Neville, Land, Law and People in Medieval Scotland, Édimbourg, 2010, p. 93 (l'auteur évoque également des fils bâtards de Saer de Quincy qui auraient porté les mâcles, sans plus de précision).

Généalogie 8 : présence des mâcles et de la quintefeuille sur les sceaux des Quincy et de leur parentèle



Enfin on notera que j'ai aussi bien parlé des mâcles de Quincy que de Winchester, et de la quintefeuille de Beaumont comme de Leicester. Faut-il rattacher ces emblèmes aux titres comtaux ou aux lignages? Patronyme et comté se mêlent pour les désigner car leurs « inventeurs », Saer IV de Quincy et Robert IV de Beaumont, sont parfaitement identifiés.

Mâcles et quintefeuille sont encore aujourd'hui associées aux noms de Quincy et de Leicester, parfois dans un contexte très éloigné de l'Angleterre médiévale : aux États-Unis, on retrouve les sept mâcles sur les blasons du 6° président John Quincy Adams († 1848) et du diocèse de Quincy dans l'Illinois, ainsi que sur le sceau de l'Université de cette ville. En Écosse, l'Université Saint-Andrews a des armoiries dont le chef de gueules à deux mâcles d'or rappelle que les premières attaches écossaises des Quincy se situaient dans le diocèse de Saint-André. Quant à la ville de Leicester en Angleterre, elle porte toujours un blason de gueules à la quintefeuille d'hermine.